

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 11-mai-2020 Version 8

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit 767 ANTI-SEIZE LUBRICANT 1LB

Autres moyens d'identification

Code du produit 80208

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant ITW Permatex 6875 Parkland Blvd.

Solon, Ohio 44139 USA Telephone: 1-87-Permatex

(866) 732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

Également distribué par: ITW Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle

Oakville, ON Canada L6H 6M5 Telephone: (800) 924-6994

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Cancérogénicité	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Danger

Nocif en cas d'ingestion Peut provoquer le cancer



Aspect Argent État physique Pâte Liquide Odeur Pétrole

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané.

Toxicité aiguë inconnue

18.576 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
oxyde-de-calcium	1305-78-8	10 - 30
graphite	7782-42-5	10 - 30
aluminium	7429-90-5	5 - 10
Huiles de paraffine légères (pétrole),	64742-71-8	3 - 7
déparaffinage catalytique		

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de

contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts

lors du rincage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement avec du

savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures

Date de révision 11-mai-2020

contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Si les symptômes persistent,

appeler un médecin. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de

produits de décomposition.

Ingestion EN CAS D'INGESTION :. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise. Rincer la bouche. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un

médecin. NE PAS faire vomir.

Équipement de protection

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. individuelle pour les intervenants en

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utilisation, Produit chimique, Dioxyde de carbone (CO2), Eau pulvérisée (brouillard), Mousse antialcool

Moyens d'extinction inappropriés

Fau

Dangers particuliers associés au produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

Aucun. Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Laver à fond après manutention. Utiliser Précautions personnelles

l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits

sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Faire attention au retour

de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le

produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévention des dangers secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser avec une ventilation locale. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de

la chaleur. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides, Alkalis, Amines

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
oxyde-de-calcium	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	IDLH: 25 mg/m ³
1305-78-8		(vacated) TWA: 5 mg/m ³ not in	TWA: 2 mg/m³
		effect as a result of reconsideration	_
graphite	TWA: 2 mg/m³ respirable	TWA: 15 mg/m³ total dust	IDLH: 1250 mg/m ³
7782-42-5	particulate matter all forms except	synthetic	TWA: 2.5 mg/m³ natural respirable
	graphite fibers	TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	dust
		synthetic	
		(vacated) TWA: 2.5 mg/m ³	
		respirable dust natural	
		(vacated) TWA: 10 mg/m ³ total	
		dust synthetic	
		(vacated) TWA: 5 mg/m³ respirable	
		fraction synthetic	
		TWA: 15 mppcf natural	
aluminium	TWA: 1 mg/m³ respirable	TWA: 15 mg/m³ total dust	TWA: 10 mg/m ³ total dust
7429-90-5	particulate matter	TWA: 5 mg/m³ respirable fraction	TWA: 5 mg/m ³ respirable dust
		(vacated) TWA: 15 mg/m ³ total	TWA: 5 mg/m³ Al
		dust	
		(vacated) TWA: 5 mg/m³ respirable	
		fraction (vacated) TWA: 5 mg/m³ Al	
		Aluminum	

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie **Douches**

> Douches oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™

ou en PVC.

Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un **Protection respiratoire**

bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de

nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte Liquide Aspect Araent Odeur Pétrole

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

<5 mm Hg

Négligeable

>1

1.17

Hq Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair > 95 °C / > 203 °F

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur

Densité de vapeur Densité relative

Solubilité dans l'eau Solubilité(s)

Coefficient de partage Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité cinématique Viscosité dynamique Propriétés explosives Propriétés comburantes

Autres informations Point de ramollissement

Masse moléculaire Densité

Masse volumique apparente TDAA (température de

décomposition auto-accélérée)

Méthode Tag en vase fermé

Butyl acetate = 1

Air = 1

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Acides, Alkalis, Amines

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un

larmoiement des yeux.

Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Contact avec la peau

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
oxyde-de-calcium 1305-78-8	= 500 mg/kg (Rat)	-	-
graphite	-	-	> 2000 mg/m³ (Rat) 4 h
7782-42-5			

Données sur les effets toxicologiques

Aucun renseignement disponible. **Symptômes**

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lésions oculaires graves/irritation Irritant pour les yeux.

oculaire

Sensibilisation Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Mutagénicité sur les cellules

germinales Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage	A2	Group 1	Known	X
catalytique 64742-71-8				

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

Date de révision 11-mai-2020

X - Présent

Effets sur les organes cibles Système vasculaire central (SVC), Yeux, Appareil respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 1624 mg/kg ETAmél (cutané) 3946 mg/kg ETAmél (inhalation-vapeur) 32255 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0.10105 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
oxyde-de-calcium	Corrosive
1305-78-8	
aluminium	Ignitable powder
7429-90-5	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Nom d'expédition Non réglementé

<u>IATA</u>

Nom d'expédition Non réglementé

IMDG

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) Est conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** N'est pas conforme à (aux) **ENCS** Est conforme à (aux) **IECSC** Est conforme à (aux) **KECL PICCS** Est conforme à (aux) **AICS** Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée **PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %	
aluminium - 7429-90-5	1.0	

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CFRCI A

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
oxyde-de-calcium 1305-78-8	Х	X	Х
graphite 7782-42-5	X	X	X
aluminium 7429-90-5	X	X	X
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique	-	X	-

Date de révision 11-mai-2020

64742-71-8			
cuivre 7440-50-8	Х	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine
Numéro d'homologation des Non applicable

pesticides de l'EPA

Classe de dangers du SIMDUT

D2A - Matières très toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0

2

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 11-mai-2020

Avis de non-responsabilité

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

Fin de la fiche signalétique